

Inspection de
l'éducation
nationale
Aix les Bains

Adresse postale
2, rue Vaugelas 73100 Aix
les Bains

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

Ecole : Le Montcel

Le Conseil d'école N°2
s'est réuni le 26 janvier 2026
à 18h
à l'Ecole du Montcel

Membres présents : Mme MENACHEMOFF Lara (Directrice, enseignante CM1/CM2),
Mme CHEVRIER Anne-Laure (enseignante CE1/CE2), Mme LACROIX Annick (enseignante MS/CP),
Mme CHAPEAU Katia (enseignante PS/GS)
M. HUYUN Antoine (Maire), Mme VIOLA Peggy (Adjointe au Maire),
Mme SERRE GUIBERT Caroline (Parent d'élève), Mme LOUVRIER (Parent d'élève), Mme PEGAZ-
TOQUET Ségolène (Parent d'élève), Mme TOURNEMILLE Pauline (Parent d'élève),
Mme BERGER Isabelle (ATSEM), Mme REGOLINI Laurence (ATSEM).

Membres excusés : Mme CHERY Sandrine (IEN), M. ANDRIES Pascal (enseignant CM1-CM2), Mme
CHEVRON Mélanie (enseignante CE1-CE2).

L'assemblée désigne Mme SERRE GUIBERT Caroline comme secrétaire de séance.

Compte-rendu : Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

1/ Approbation du PV du 1^{er} Conseil d'école

Le PV est approuvé.

2/ Vote relatif à l'organisation du temps scolaire pour les trois années à venir

A la suite du sondage réalisé auprès des familles de l'école, une large majorité des parents a voté pour le maintien de la semaine de 4 jours. Les représentantes des parents d'élèves ont donc voté au nom des familles, en conséquence : 3 votes pour le maintien à 4 jours et 1 vote pour la semaine de 4 jours ½.

La Mairie, deuxième partie prenante, a voté pour les 4 jours d'école notamment pour des raisons d'organisation. Il n'aurait pas été possible d'étendre les horaires du périscolaire. De plus, le Conseil municipal réuni le lundi 12 janvier 2026 a statué sur le maintien de l'organisation actuelle de l'école.

L'équipe enseignante, troisième partie prenante, a également voté en ce sens.

L'organisation de l'école pour les trois années à venir restera donc identique : mêmes jours d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et mêmes horaires (8h30-11h30 – 13h30-16h30).

3/ Exercice de mise en sûreté

Le 9 décembre, un exercice de confinement a été organisé (simulation d'un évènement dangereux à l'extérieur, interdisant toute sortie ou entrée). Tout le monde doit se réunir dans la classe du bas (celle des PS/GS) avec l'équipement requis (eau, radio...).

L'exercice est déclenché par un nouveau système installé l'an dernier.

La directrice rappelle à la Mairie que le signal est plus ou moins entendu selon où l'on se trouve dans le bâtiment (épaisseur des murs, portes fermées, bruit d'une classe...).

Le Maire indique que les signaux sonores devront être installés dans chaque classe. Compte tenu des élections municipales imminentes, cela ne sera possible qu'après.

4/ Activités pédagogiques effectuées depuis le précédent Conseil

GS/CP/CE1/CE2 : fin du cycle piscine. Très bonne session. Les parents accompagnateurs sont remerciés.

GS : une conseillère pédagogique est venue observer la classe de GS. Les méthodes d'enseignement pourront être communiquées à d'autres écoles. Cela fait partie d'un échange entre les enseignants volontaires.

CE1/CE2 et CM1/CM2 : le ski de fond débutera après les vacances de février. 6 séances sont prévues le lundi après-midi.

Enfin, le 19/12, dans le cadre du **dispositif pHARe** (contre le harcèlement) toutes les classes de l'école ont chanté sur la thématique du harcèlement devant les parents.

A cette occasion le Sou des écoles a offert le goûter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

La secrétaire de séance,
Caroline SERRE GUIBERT

Présidente du Conseil d'école,
Lara MENACHEMOFF